

indiqué que le projet de loi de la Commission royale d'enquête sur l'administration du gouvernement de l'Australie lui avait été d'une grande utilité pour préparer son projet de loi sur la liberté de l'information.

M. Baldwin souligne que ce genre d'hybridation des idées, des projets de lois, des documents de politique, etc. peut être extrêmement utile car elle évite de nombreux chevauchements et fait gagner du temps.

### Déclaration en faveur de Sakharov

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a fait, le 23 janvier, la déclaration suivante à propos de la détention et de "l'exil interne" de l'éminent physicien soviétique Andreï Sakharov:

"Le gouvernement canadien condamne le geste posé par le gouvernement de l'URSS qui a sommairement dépouillé Andreï Sakharov de tous ses honneurs soviétiques et condamné ce physicien de réputation internationale à l'exil à l'intérieur même de son pays. M. Sakharov est un membre émérite de l'Académie des sciences de l'URSS et l'un des grands défenseurs des droits de la personne en Union soviétique. Lauréat du prix Nobel de la paix, il est admiré de par le monde pour son dévouement à la cause des libertés fondamentales et pour ses efforts humanitaires en faveur des dissidents soviétiques et de leurs familles.

"Andreï Sakharov a d'innombrables admirateurs au Canada, dévoués comme lui à la primauté de la loi et au respect de la dignité humaine. Si son bannissement revêt autant de gravité, c'est que partout en Europe et en Amérique du Nord, l'attention est braquée sur son intervention en faveur des droits de la personne en URSS. Par leur geste, les autorités soviétiques ont indiqué qu'elles n'entendaient plus tolérer la dissidence et qu'elles interdisaient à Andreï Sakharov un rôle qui en avait fait le porte-étendard d'innombrables milliers d'être humains, aussi bien en Union soviétique qu'ailleurs dans le monde. Son sort ne peut donc manquer de préoccuper au plus haut point toutes les sociétés libres.

"C'est pourquoi le gouvernement canadien demande aux autorités soviétiques de restituer à M. Sakharov les honneurs qu'on lui a retirés et de lever l'interdiction dont on l'a frappé."

### Le Canada prend part à un programme spatial européen

Le ministère des Communications participera à la phase conceptuelle d'un programme de mise au point du futur satellite lourd polyvalent (le *L-SAT*) de l'Agence spatiale européenne (ASE).

Les dépenses canadiennes pourraient s'élever à \$2 000 000, soit environ 10 p. cent du coût total de cette première phase. Le futur satellite de l'ASE est destiné à un ensemble de recherches appliquées, en particulier en matière de télécommunication. La British Aerospace agira à titre de maître d'oeuvre de ce programme. Une fois la phase de mise en oeuvre approuvée par l'ASE, c'est vraisemblablement la fusée *Ariane III* de l'Agence spatiale européenne qui lancera le *L-SAT* en 1983.

La participation canadienne au programme *L-SAT* permettrait de mettre

définitivement à la disposition de l'industrie canadienne un satellite lourd capable d'emporter des charges utiles permettant de futures expériences en télécommunication, comme la radio-télédiffusion en direct par satellite. En outre, l'exploitation commerciale du *L-SAT* par l'Europe pourrait se traduire ultérieurement par des ventes substantielles de sous-systèmes et de services d'appui canadiens.

Parlant de cette participation canadienne, M. L.D. Clarke, président de la SPAR Aerospace Ltd., dont le siège est à Toronto, a déclaré: "La SPAR se félicite de cet accord qui devrait lui ouvrir au cours des dix prochaines années une vaste gamme de nouvelles possibilités au sein des marchés national et international de la télécommunication par satellite".

### Ambassade du Canada en Iran

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé, le 28 janvier, la cessation temporaire des activités de l'ambassade du Canada à Téhéran et le départ d'Iran de l'ambassadeur, M. Kenneth Taylor, ainsi que de tout le personnel canadien.

Par la suite, le 29 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, a précisé que cette décision avait été prise parce que, pour avoir aidé des diplomates américains, le personnel de l'ambassade se trouvait en danger.

Quatre Américains (et les épouses de deux d'entre eux) qui n'étaient pas dans les locaux de l'ambassade des États-Unis lorsque, le 4 novembre dernier, les étudiants islamiques y avaient fait irruption, se réfugièrent à l'ambassade du Canada. Ils ont séjourné depuis à la résidence de diplomates canadiens.

Chaque jour qui passait pouvait élever le secret et mettre la vie des Canadiens et des Américains en danger. L'on décida donc de fermer temporairement l'ambassade et, le 28 janvier, les six Américains ont quitté Téhéran par des vols réguliers.

Le Canada ne rompt ni ne suspend pour autant ses relations avec la République islamique d'Iran et les rapports bilatéraux se poursuivront par le truchement de l'ambassade d'Iran à Ottawa, ainsi que par des visites périodiques qu'effectueront les diplomates canadiens en Iran.

### Secours au Kampuchea

Le ministre d'État responsable de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), M. Martial Asselin, a annoncé récemment l'octroi d'une somme additionnelle de \$10 millions provenant d'un crédit supplémentaire accordé à l'Agence pour 1979-1980.

Cette somme vise à honorer l'engagement pris par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mlle Flora MacDonald, lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux secours d'urgence au peuple kampuchéen (New York, novembre 1979).

Conformément aux engagements pris, ces fonds seront mis à la disposition, durant la présente année fiscale, du Comité international de la Croix-Rouge (CIRC), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Haut-Commissaire aux réfugiés des Nations Unies (HCR).

Ils serviront aussi à la réalisation de divers projets d'organisations non gouvernementales canadiennes qui travaillent tant au Kampuchea qu'en Thaïlande.

Cette contribution, qui s'ajoute aux \$5 millions déjà consentis aux diverses organisations internationales responsables des secours aux Kampuchéens, portera la contribution du Canada à \$15 millions.